

83, rue Saint Fuscien  
80000 AMIENS  
[www.sommenerique.fr](http://www.sommenerique.fr)

Tél. 03 22 22 27 27  
Fax 03 22 22 03 57  
[courrier@sommenerique.fr](mailto:courrier@sommenerique.fr)

20141216\_DL\_04

**OBJET :**  
Budget annexe –  
Contributions 2015 au  
remboursement des  
échéances d'emprunt

**Date de convocation :**  
11 décembre 2014

**Date de séance:**  
16 décembre 2014

**Date d'affichage :**  
19 janvier 2015

**Membres en exercice :** 44

**Membres présents :** 12

**Membres votants :** 17

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture  
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quatorze, le 16 décembre à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Claude LECLABART, Président.

**Etaient présents :** Jean-Marie BLONDELLE, Rémi BOUTROY, Michel CHIRAT, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Jean-Marie LEBLANC, Jean-Claude LECLABART, Frédéric LECOMTE, Julien LEFEVRE, Patrice LETALLE, Jean-Dominique PAYEN, Jean-Pierre TETU.

**Secrétaire de séance :** Michel CHIRAT

**Pouvoirs :** James HECQUET à Jean-Marie BLONDELLE  
Jean-Jacques LELEU à Michel CHIRAT  
Bénédicte THIEBAUT à Denis DEMARCY  
Anne-Marie DORION à Jean-Claude LECLABART  
Bernard DAVERGNE à Jean-Pierre TETU

### LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le budget primitif 2015
- Vu les échéances du remboursement des emprunts d'un montant total de 2 379 244,63€ pour 2015, dont 2 221 881,36€ à la charge du Département de la Somme et d'Amiens Métropole

### DELIBERE

**ARTICLE 1 –** Somme Numérique a emprunté 31 693 021€ entre 2004 et 2007 pour la création du réseau structurant en fibre optique. La répartition du remboursement jusqu'à la fin des échéances de ces emprunts a été arrêté à 83,18% pour le Département de la Somme et 16,82% pour Amiens Métropole. Par conséquent, les contributions pour l'exercice 2015, en couverture de ces annuités d'emprunt sont approuvées comme suit :

Amiens Métropole	312 324,60	16,82%
Conseil Général de la Somme	1 544 539,83	83,18%
<b>TOTAL contributions 2015</b>	<b>1 856 864,43</b>	

**ARTICLE 2 –** Somme Numérique a emprunté en 2009, 775 000€ pour l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département et en 2010 et 2012, 3 355 000€ pour la couverture des zones blanches, pour le compte du Département. La contribution pour l'exercice 2015 du Département de la Somme en couverture de ces annuités d'emprunt est de 365 016,93 €.

**ARTICLE 3 –** Afin de tenir compte de l'importance de la contribution du Département qui s'élève globalement à 1 909 556,76€, cette somme sera prélevée par l'émission de 3 titres de recette selon l'échéancier du remboursement des emprunts : 636 518,92€ au 15 mars 2015, au 15 mai 2015 et au 15 juillet 2015.

**ARTICLE 4 -** Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.